

n'avions fait que citer le texte du compte-rendu amical étalé à la première page du journal de Québec.

“Comme si cette gaffe de l'éminent orateur (qui a surpassé l'abbé Garnier, lequel surpassa Jésus-Christ) ne suffisait pas, la garde démocratico-libérale a donné. Armée de mensonges et d'injures qui sont l'âme du libéralisme, qu'il s'appelle catholique ou non, la “Libre Parole” et “l'Express de Lyon” ont protesté contre “une certaine agence Roma”, “agence plus que suspecte”, qui avait inventé “un inepte propos odieusement attribué à un prêtre éminent” (“Libre Parole”) un propos aussi inepte qu'invraisemblable” (“Express de Lyon”).

“Nous admirons l'aplomb de ces messieurs, qui inventent de toutes pièces une “attribution”; et cela, il faut bien le noter, après que “l'Univers” avait reproduit textuellement notre note, qui à son tour citait le texte même de “l'Action Sociale”.

“Donc, il est constant que Mme Delâge, présentant M. l'abbé Thellier de Poncheville, lui a attribué le propos qu'on sait et que M. l'abbé n'a ni protesté ni atténué.

“Il est constant que “l'Action Sociale”, de Québec, a rapporté fidèlement ce qui s'est passé à l'Université Laval, et que M. Thellier a continué à ne pas protester et à ne rien atténuer.

“Il nous semble que c'est assez pour être édifié sur le compte de M. l'abbé et de sa jeune garde journalistique.

“Mais est-il vrai que jadis M. l'abbé de Poncheville a tenu, oui ou non, le propos déplorable que Mme Delâge lui a attribué pour l'en glorifier ?

“L'Univers” vient de citer le compte-rendu officiel du discours prononcé par M. l'abbé Thellier de Poncheville à l'un des récents congrès annuels de la Bonne Presse.

“La Croisade de la “Presse,” organe officiel de la Bonne Presse, VIIIème année, No. 370, 16 décembre 1909, p. 440 :

“Ce journal (le “Peuple Français”), dit M. l'abbé de Poncheville, n'était pas un inconnu à la “Croix.” On y a “gardé le souvenir du dévouement infatigable de l'abbé